Comment Saint-Gall réinsère ses chômeurs de plus de 50 ans

Le programme Tandem 50 plus, lancé à Saint-Gall en 2005, attribue un mentor bénévole à un demandeur d'emploi de plus de 50 ans, pour une durée de quatre mois. L'idée a été reprise par d'autres cantons alémaniques.

PIERRE CORMON

Jean-Pierre Schädler, ancien cadre supérieur dans le domaine de la santé, est qualifié, expérimenté et très motivé. Pourtant, au chômage depuis le mois de février, il peine à retrouver un emploi. «Au-delà de 60 ans, il est très difficile de trouver un poste de direction», estime Bernadette Strebel, ancienne cadre de la Croix-Rouge Suisse, qui officie comme mentor bénévole au sein du programme Tandem 50 plus. Ce programme, lancé par le canton de Saint-Gall avec trois partenaires¹, consiste à former des tandems entre un chômeur âgé de 50 ans à 62 ans et un mentor bénévole. C'est dans ce cadre que Jean-Pierre Schädler et Bernadette Strebel se rencontrent à intervalles réguliers (lire ci-dessous).

Tandem 50 plus a repris une formule initialement conçue pour les jeunes, en 2005. «Ils connaissaient des niveaux de chômage relativement élevés», raconte René Hüppi, respon-

sable du programme. «Puis la situation s'est améliorée, mais l'idée était si bonne que nous nous sommes dits que nous pouvions l'appliquer à d'autres personnes.» Les plus de 50 ans ne se trouvent pas plus souvent au chômage que le reste de la population, mais ils y restent en moyenne plus longtemps. Le programme Tandem a donc été étendu en 2008 aux personnes de 50 à 60 ans. Il est actuellement en phase pilote pour son extension aux personnes âgées de 61 ans à 62 ans.

PROGRAMME FACULTATIF

C'est généralement l'Office régional de placement (ORP) qui informe les demandeurs d'emploi de l'existence du programme, facultatif. «Si une personne n'est pas intéressée à y participer, cela n'a aucune conséquence du point de vue de l'assurance chômage», assure René Hüppi. Si elle est intéressée, elle doit postuler par écrit. On cherche ensuite un mentor qui lui convienne. Le respon-

sable du programme, le futur mentor et le futur mentoré se rencontrent pour définir les buts de la collaboration.

Il s'agit en principe de retrouver rapidement un travail stable sur le marché du travail principal, mais il y a différents moyens d'y parvenir. «Nous faisons un état des lieux, nous examinons quel a été le parcours de la personne, les éléments sur lesquels nous voyons un potentiel d'optimisation, nous examinons son dossier de candidature, regardons quel type de poste elle vise, si elle a des besoins de formation, etc.», raconte René Hüppi. «Cela varie beaucoup selon les cas.»

RENCONTRES RÉGULIÈRES

Commence alors le mentorat proprement dit. Les deux participants au tandem se voient à intervalles réguliers et, entre ces rencontres, restent en contact. Le mentor peut par exemple aider le mentoré à améliorer son dossier de candidature, l'inciter à élargir le champ de ses recherches, lui signaler des

«Vraiment un beau rôle»

Après une longue carrière dans

le domaine de la santé, où elle

a notamment été infirmière, for-

matrice et gérontologue, Berna-

dette Strebel, retraitée de 69 ans,

fait profiter des demandeurs

d'emploi de son expérience.

ouvertures de poste qui lui auraient échappé, le faire profiter de son réseau, lui donner des conseils sur la manière de se présenter, etc. «Un échange avec une autre personne apporte de nouveaux points de vue, de nouvelles idées et insuffle de la motivation», estime Bruno Hafner, conseiller personnel à l'ORP de Saint-Gall.

Six cents tandems ont déjà été formés dans le cadre du programme et trente ou quarante fonctionnent généralement à un moment donné. Un tandem dure en principe quatre mois, qu'il débouche sur un succès ou non. «Il peut éventuellement être prolongé, mais il faut des arguments solides», souligne René Hüppi. Il permet à 65% des mentorés de trouver une solution. Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'un poste fixe, quelquefois aussi d'une solution temporaire ou d'un poste ne répondant pas tout à fait au but visé, par exemple un temps partiel alors que la personne voulait travailler à temps plein.



PLUSIEURS CANTONS ALÉMANIQUES ont repris l'idée de Saint-Gall, qui consiste à former des tandems entre un chômeur et un mentor bénévole.

INTERRUPTIONS RARES

«Il arrive que l'on interrompe un tandem parce que l'une des personnes a des problèmes de santé, mais c'est rare», ajoute René Hüppi. «Il peut aussi arriver qu'on doive y mettre fin parce que les deux personnes ne s'entendent pas, mais c'est encore plus rare. Cela arrive dans peutêtre 2% ou 3% des cas.» Le concept saint-gallois des tandems, que ce soit pour les plus de 50 ans ou d'autres catégories de chômeurs, a fait des émules. Le canton de Schaffhouse a été le premier à reprendre l'idée, en 2010, suivi de ceux de Bâle-Campagne et d'Argovie.

¹Le pourcent culturel Migros, ProSenectute Saint-Gall et Benevol St. Gall

"Un programme très utile"

Après avoir travaillé comme infirmier, notamment en psychiatrie et en gériatrie, puis avoir occupé des postes de direction et de conseiller, Jean-Pierre Schädler a été approché par la directrice d'un foyer pour personnes âgées, à Winterthur, qui cherchait un successeur. Après plusieurs entretiens, il a accepté. Les choses ne se sont malheureusement pas passées comme prévu. «Elle était très vieille école, nous avions des orientations différentes», raconte-t-il. «Je voulais faire autre chose.» Il s'est trouvé au chômage, le 1er février, à 60 ans. Très motivé à retrouver du travail, il a tout de suite été intéressé par le programme Tandem 50 plus René Hüppi lui a présenté Bernadette Strebel comme mentor et le tandem a débuté mi-juillet. Jean-Pierre Schädler ne tarit pas d'éloges sur le programme. «Cela m'a beaucoup aidé, c'est vraiment un programme très utile», estime-t-il. «Bernadette Strebel est très professionnelle.»

Jean-Pierre Schädler était initialement déterminé à trouver un poste de direction ou de conseiller, dans la ligne de ses précédents postes. Bernadette Strebel lui a fait remarquer que ce serait difficile et qu'à 61 ans, il avait peu de chance de décrocher un poste de cadre supérieur. «C'est vrai qu'on m'a souvent dit qu'on cherchait quelqu'un de plus jeune. Je suis trop qualifié et trop cher», remarque-t-il. «Elle m'a conseil-

lé d'élargir mes recherches.» «Il a facilement accepté le changement», précise Bernadette Strebel. C'est ainsi qu'il a postulé pour un poste de surveillant de nuit dans un établissement médical, qu'il n'aurait pas forcément considéré avant.



JEAN-PIERRE SCHÄDLER ET BERNADETTE STREBEL.

Elle lui a également conseillé d'entreprendre une formation en soins palliatifs, ce qu'il a fait. L'ORP a pris en charge le coût de la formation.

Quelle différence entre les conseils prodigués par un mentor et par un conseiller ORP? «L'ORP est un organe de contrôle. Il vérifie que j'ai rempli mes obligations, mais ne m'a pas directement aidé à chercher un poste», répond Jean-Pierre Schädler. «Quant aux amis, ils n'ont pas le côté professionnel de Bernadette Strebel. Ils disent: ne t'en fais pas, ça va venir, et commandent une autre bière».

programme Tandem 50 plus depuis son lancement, en 2008. «Avec le chômage, beaucoup de personnes tombent dans un trou, elles ne se sentent plus nécessaires», explique-t-elle. «Il est donc important de les aider.» Elle a déjà accompagné douze personnes, pour la plupart issues du domaine de la santé. Onze ont trouvé une solution stable au terme du processus, parfois dans un autre domaine: «il arrive qu'ils aient fait un burn-out et ne veulent plus travailler dans la santé», raconte-telle. La douzième a trouvé une solution temporaire.

Son rôle varie beaucoup de cas en cas. Deux de ses mentorés étaient issus de l'aide sociale. Il a fallu commencer par poser les bases, en leur apprenant à ne pas oublier les rendez-vous, à arriver à l'heure, avec ses dossiers, du papier, des

D'autres sont parfaitement aptes à travailler. On se concentre donc avant tout sur leur recherche d'emploi. Les rencontres ont généralement

crayons.

«AVEC LE CHÔMAGE, BEAUCOUP DE PERSONNES TOMBENT DANS UN TROU.»

lieu tous les dix jours ou toutes les deux semaines et, entretemps, Bernadette Strebel surveille les petites annonces et maintient le contact avec le mentoré. Lors des rencontres, on discute du type de poste à viser, du dossier de candidature, d'éventuels besoins de formation continue.etc.

Parfois, il faut également agir sur un plan plus psychologique. Bernadette Strebel a ainsi dû redonner confiance à une femme très timide, qui craignait de se présenter aux employeurs.

«Les mentorés sont généralement très motivés et cela me fait vraiment plaisir quand ils retrouvent du travail», conclutelle. «Etre mentor est vraiment un beau rôle.»

Un programme, trois groupes cible

Le canton de Saint-Gall a ouvert son programme à trois catégories de

- ⇒ Les jeunes de 18 à 24 ans qui veulent s'intégrer durablement dans le marché du travail.
- ⇒ Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Ils représentent entre 65% et 80% des mentorés, toutes catégories confondues.
- ⇒ Les personnes n'ayant plus eu de contrat de travail depuis plus de douze mois. Il s'agit par exemple de femmes au foyer devant chercher un emploi à la suite d'un changement dans leur situation familiale et qui n'ont droit qu'à nonante indemnités journalières. Ces cas sont relativement peu nombreux.

Les mentorés sont généralement inscrits à l'Office régional de placement, mais certains sont également envoyés par les services sociaux. Quant aux mentors, ils sont recrutés par réseau, ainsi que par le site Benevol St. Gall, qui réunit offres et demandes de travail bénévole.



value generation

Que vaut mon entreprise?

Genève Tél. +41 22 799 42 80 www.eb-advisory.com Lausanne Tél. +41 21 311 44 09 info@eb-advisory.com

